

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
LUNDI 17.11.2025

Présents : G. BOUVY, A.-M. HABETS, F. WINAND, B. DUMONT, R. GRUSELIN,
L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : S. LAURENT, M. FORGET, X. SMAL

1. ADMINISTRATION.

- a) L'OA souhaite la bienvenue à Géraldine Bouvy, notre nouvelle administratrice cooptée.
- b) Le rapport de l'OA du 27.10.2025 est approuvé.
- c) Lors de l'AG de la FVWB du 13.11.2025, le candidat trésorier a bien été élu, et comme cette AG n'avait comme but que d'élire un nouveau trésorier, suite à la démission du trésorier en place, une nouvelle AG a été fixée au samedi 24.01.2026 à 10h00 à Beez.
- d) Ce sera en principe la dernière fois que l'AG de la FVWB se déroulera à Beez, puisque la fédération va déménager à Seneffe dans les bureaux de l'ADEPS.
- e) Les administrateurs se penchent ensuite sur les projets de formations qui pourront être organisés par la FVWB dans la province. 2 clubs ont manifesté leur intérêt pour ces organisations, et les périodes prévues pour notre province seront partagées entre ces 2 clubs.
- f) Quant aux 2 périodes prévues pour le programme alpha-volley, comme il faut au moins 30 participants pour que l'entité n'ait pas à intervenir financièrement, et que pour une participation moindre, 20€ seront demandés à l'entité par participant manquant, les administrateurs n'ont prévu de ne prendre qu'une des 2 périodes proposées.
- g) Après cette décision, l'OA discute de la fonction qui pourrait être attribuée à Géraldine alors que le mini-volley a été repris par Bob Dumont. Dans un 1^{er} temps, elle aidera au bon fonctionnement des championnats des jeunes, en support à Bernard et Anne-Marie. Ensuite, l'OA aimerait relancer la propagande, car de nouvelles salles ont été construites et certaines d'entre-elles n'abritent pas de clubs de volley-ball.

2. COMMISSION DES RENCONTRES.

- a) Si le règlement de la coupe devait être respecté, les soumissions à son organisation devraient parvenir au secrétariat pour le 1^{er} décembre au plus tard. L'OA décide de reporter cette date limite au 31.12, et le règlement sera modifié en conséquence.
- b) Le secrétaire communiquera cette information aux clubs ainsi qu'un rappel de la procédure pour soumissionner.
- c) La première journée du championnat des jeunes s'est bien déroulée si l'on excepte 3 forfaits, 2 prévenus et un non prévenu.
- d) Quelques matchs de U19F et G ont été plus difficiles à replacer vu que les joueurs.euses sont dans des équipes de promotion, mais tout est en ordre.
- e) Pour la prochaine journée, Bob informe l'OA que la salle d'Habay ne dispose pas de WIFI.

3. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) Le stage de la Toussaint s'est très bien déroulé. Même si le nombre espéré de participants n'a pas été atteint (33 jeunes inscrits dont 29 présents), il s'agissait d'une nouvelle génération qui a fait preuve d'un savoir vivre magnifique.
- b) Durant ce stage, a été organisée une formation secouriste donnée par des pompiers, formation qui a été très appréciée.
- c) On peut également affirmer que le staff technique s'est montré à la hauteur et a été apprécié par les stagiaires.
- d) Une sélection de Fentange au GDL est venue disputer un match le dernier jour du stage.
- e) Pour les prochains inter-provinces, la commission technique envisage d'aligner une équipe féminine en championnat A et une équipe en championnat B.
- f) Pour les garçons, une équipe en championnat B sera inscrite.
- g) Il y aura un entraînement pour une détection garçons les 27.12 à Libin.
- h) A noter qu'il est envisagé de créer un partenariat avec le responsable de l'ADEPS de l'Hydrion.
- i) Durant le congé de détente au carnaval, le volley-ball sera seul dans l'infrastructure. Un stage pour 46 jeunes est programmé et permettra à l'Hydrion de passer en master classe volley-ball.
- j) Du 27.04.2026 au 30.04.2026, un stage pouvant accueillir 36 stagiaires est organisé, de même que du 05.07 au 10.07.2026.
- k) Dès-à-présent, une option a été déposée pour l'organisation de notre stage 2026 au congé de Toussaint.

4. TRESORERIE.

- a) La participation prévue initialement n'a pas été atteinte, mais l'encadrement est resté le même pour les 29 stagiaires, ce qui va impacter davantage la trésorerie provinciale.
- b) Mais actuellement, la facture ADEPS ne nous ayant pas encore été fournie, les recettes sont encore supérieures d'environ 1.000€ par rapport aux dépenses.
- c) Le trésorier rappelle qu'une facture sera établie fin novembre à l'attention des clubs et qu'il serait bon que les responsables des commissions fassent parvenir à la trésorerie les frais et amendes à facturer.

5. COMMISSION D'ARBITRAGE.

- a) Les nouveaux arbitres seront alignés à partir de janvier 2026.
- b) Une réunion pour les nouveaux arbitres est programmée fin de semaine à Champlon pour les familiariser aux nouvelles règles. Cette réunion est obligatoire.

6. COMMISSION LOISIR.

- a) La facture de début de saison émanant de la FVWB devrait parvenir dans les prochains jours au responsable technique.
- b) Le club de Messansoucy a été informé de la non-affiliation d'un de ses joueurs loisirs.
- c) Le club Lux loisir 8004 n'est plus d'actualité. Il a été remplacé par le club CPLX.
- d) A ce club, sont affiliés 75 membres, alors que les autres équipes totalisent 152 membres.

- e) Vu le nombre d'équipes inscrites, il serait étonnant qu'il n'y ait pas de forfait durant la saison.

7. COMMISSION MINI-VOLLEY.

- a) Le responsable de la commission mini-volley a beaucoup de difficultés à obtenir les coordonnées des responsables mini des clubs.
- b) Au premier tournoi, 9 équipes U13 étaient inscrites dont 3 ne se sont pas présentées. Il y avait également 9 équipes U11 et les joueurs U9 ont formé un groupe avec les U11.
- c) Les participants se sont montrés satisfaits de l'ambiance et de l'organisation.
- d) Il y a un tournoi programmé à Bertrix le 30.11.2025 et 4 en 2026, dont les 2 derniers compteront pour déterminer les champions provinciaux.
- e) Il est à signaler que E. Herman est présent à tous les tournois pour l'organisation des matchs.

8. DIVERS.

- a) Il semblerait que le site devrait être revu quant à l'attribution des administrateurs.
- b) Le secrétaire informe les administrateurs de la décision prise par le parquet concernant un rapport établi par un arbitre pour des faits survenus lors d'un match de P2 par un coach.
- c) Il informe également les administrateurs d'une invitation reçue de Bruno Meunier de la province concernant une réunion relative au sport en inclusion.

Fin de la réunion : 22h45